L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 17, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 14 OCTOBRE 1883.

LOUISIANE.

Le Rappel Louisianais, (paroisse St. Jacques,) du 9 octobre:

Notre le Rappel Louisianais n'est pas mort, ni même endormi!

Il n'a pas paru la semaine dernière, c'est que nous trouvant complètement sans typographe, même au singulier,—nous avons dû faire la double besogne de rédacteur et de Prote-vrier, de la tête et du bras.

Cet accident ne se répétera pas, et nos abonnés seront priés de nous excuser.

D'ailleur, nous comptons l'année par 52 numéros du journal, et s'il y a un peu de temps, c'est plutôt nous qui en bénéficions.

—Nous sommes en octobre, le plus beau mois de l'année en Louisiane, où l'automne, aux fraîches matinées, aux midis sereines et étoilées nous semble préférable au printemps, trop tôt envahi par l'été, et qui s'e comme les roses qu'il fait éclore, que la durée d'un matin.

Nous jouissons donc intellectuel, car c'est le mot qu'il convient d'employer ici, de journées agréables de Mai, qui-il possible que l'on puisse se plaindre, selon une bonne vieille expression populaire, que "la mariée est trop belle?

C'est pourtant notre cas.... par rapport au temps, bien entendu!

Nous rendrons un mal moins bien, car nous sommes menacé d'ophthalmie depuis six semaines, et nous sommes assez insensés pour défier des nuages gris d'ardoise, et pour braver même de la pluie.

C'est que l'eau commence à manquer très sérieusement, quoique de grand Mississippi soit à notre porte, mais il est d'un accès difficile aux animaux, chevaux et vaches; des étables ou affaissements du sol, se produisent sous les pas des hommes qui s'y hasardent et puis, franchement, comme breuvage, ce père des deux fleuvoir ne saurait autant de bons que de se composé chimique d'oxygène et d'hydrogène qui sert pour nos ablutions et qui est assez potable pour ceux qui en trempent leur vin.

Mais le mal est fait pour les cannes et la moisson, qui commencera demain, ou après demain pour les uns, n'est pas "promising" comme disent les américains.

Nous craignons aussi que la pluie n'ait tant tardé que pour mieux..... tomber; ce qui en plaine, isolée serait non seulement dépourvu de sole désastreux.

Les pacaniers, dont c'est la bonne année, c'est-à-dire année où ils rapportent, commencent à laisser échapper ça et là quelques pecanes amoitiés remangées par les enfants qui les gaulent, et dont les chiqués noirs sont l'évidence vertu, témoignent par écrit, qu'ils ont été plus pressés que soignés.

La Louisiana Sugar Bowl (Nouvelle-Orléans), du 11 octobre:

Nombre d'arpents et d'acres plantés en cannes, maïs, riz, etc., dans la paroisse Assomption. (Nota.) le contenu de l'arpent est d'un cinquième moindre que celui de l'acre.

Habitation Bienvenue Gaudry, 70 arpents de plant de cannes, 40 de souches, 25 de maïs; Bellevue, 75 acres de plant de cannes, 75 de souches, 40 arpents de maïs; Frank Hidalgo, 40 arpents de plant de cannes, 35 de souches, 25 de maïs; Gitoir et Blanchard, 11 arpents de plant de cannes, 13 de souches, 25 de maïs; Maria, 50 arpents de plant de cannes, 18 de souches; Eugénie, 50 arpents de plant de cannes, 40 de souches, 100 de maïs; Simonenud, 5 arpents de plant de cannes, 120 de maïs; St-Vincent, 60 arpents de plant de cannes, 35 de souches, 45 de maïs; Marrioto, 50 arpents de plant de cannes, 35 de souches, 60 de maïs; Oseine et Lizée Blanchard, quelques arpents de cannes—sur la Bruler St-Vincent—L. U Foloe, 90 arpents de plant de cannes; Joseph [illegible] 35 arpents de plant de cannes; [illegible] acres, 80 de maïs; Maurice Landry, [illegible] arpents de plant de cannes, 23 de souches, [illegible] de maïs; Joseph Laffite, 30 [illegible] de plant de cannes; Justinien Landry, [illegible] Mathène Hébert, 9 arpents de cannes; [illegible] A. Simonneaux, 44 arpents de plant de cannes, 50 de maïs; Théophile [illegible] 31 arpents de plant de cannes, [illegible] souches; quelques planteurs ayant [illegible] arpents seulement en culture; [illegible] 250 arpents de plant de cannes, [illegible] souches, 225 de maïs; Pierre [illegible] 22 arpents de plant de cannes, 33 de souches, 25 de maïs; Glenwood, 200 acres de plant de cannes, 158 de souches, 160 de maïs; Enola, 400 acres de plant de cannes; Elm Hall, 440 acres de plant de cannes, 200 de maïs—sur le [illegible] Oakspee—Ch Boudreaux, 45 arpents de plant, 45 de souches, 50 [illegible] Wildwood, 230 arpents de [illegible] 50 de maïs; Bellewood, 130 [illegible] de plant de cannes, 140 de souches; [illegible] Cypress, 80 arpents de plant de cannes, 125 de souches, 125 de maïs; MM. W. [illegible] E. W. Pike, 31 arpents de plant de cannes, 28 de maïs; Midway, 7 acres de cannes, 10 de maïs; Edmond Blanchard, 7 arpents de cannes, 20 de maïs; Francois Lacour, 7 arpents de cannes, 12 de maïs—plus bas que Napoleonville—Foley, 220 arpents de plant de cannes, 185 de souches de première année, 15 de seconde année, 225 de maïs; Trinity, 250 arpents de plant de cannes, 250 de souches, 200 de maïs; Poverty Point, 140 arpents de plant de cannes, 125 de maïs; Hard Times, 125 arpents de plant de cannes, 18 de souches, 60 de maïs; F. Delaune et Frère, 40 acres de plants, 18 de souches, 40 de maïs; A. J. Delaune, 20 arpents de plant, 30 de souche, 40 de maïs; St Thomas, 60 arpents de plant, 35 de souches, 50 de maïs; Hermitage, 80 arpents de plant, 90 de souches de 1ère année, 30 de seconde année, 60 de maïs; Little Texas, 225 arpents de plant, 190 de souches, 225 de maïs; Oakley, 155 arpents de plant de cannes, 170 de souches, 125 de maïs; Félix Ancoin, 12 à 15 arpents de cannes; Ravenswood, 110 arpents de plant, assez de souches pour le plant, et 70 de maïs; Agne C. Hunel, 150 arpents de plant, 50 de souches, 125 de maïs; Himalia, 150 arpents de plant, 60 de souches, 125 de maïs; Mount Lawrence, 100 arpents de plant, 75 de souches, 60 de maïs; Georgia, 210 arpents de plant de cannes, 225 de maïs; 17 arpents de cannes et 70 de maïs sont cultivés par des planteurs blancs; Mirror, 400 arpents de riz, plus 250 arpents sur un autre terrain; Lanaux et Vézinaud, 90 arpents de plant de cannes, 25 de souches, 55 de maïs; 12 arpents de cannes, et 25 de maïs par des locataires; Pizanos, 28 arpents de plant de cannes, 8 de souches, 50 de maïs; Stee-Rose, 100 arpents de plant, 100 de souches, 150 de maïs.

— L'usage des balances est si nouveau sur les habitations qu'il en résulte de nombreuses erreurs dans le pesage des cannes. Il est se procurer des échelles assez vastes pour voir peser à la fois la voiture et l'attelage. Quand l'animal se trouve en dehors, il arrive souvent qu'une bonne partie du poids repose sur son dos, et le pèse est fausse.

Il est de l'intérêt du planteur de connaître le véritable poids de la voiture et celui des animaux, et le pesage doit se commencer, toutes les fois que l'on change l'attelage.

La Lake Charles Commercial (paroisse Calcasieu), du 13 octobre:

Nos marchands sont très affairés pour le moment; il d'autre part nos ouvriers d'hiver de leurs magasins.

Le Herald (paroisse St-Charles), du 13 octobre:

La plupart des nos planteurs sucriers ont commencé la roulaison, cette semaine.

—Par suite de la hauteur des eaux du fleuve, et des fortes pluies de printemps, on s'attendait à une très abondante récolte de riz; cet espoir s'est évanoui, aujourd'hui. Et définitive, nous n'aurons qu'une récolte ordinaire; le petit est généralement léger et il se trouve dans le riz assez de semence rouge pour permettre aux sabotaurs de le considérer comme de deuxième ou troisième qualité. Dans bien des endroits, comme quantité et poids, la récolte ne tient que la moitié de ce qu'on en attendait.

Voilà qui n'est pas fort heureux pour les planteurs, mais ils pourraient encore supporter cette perte, si les prix n'étaient pas si bas. Ceux qui travaillent le riz, ceux qui l'achètent et ceux qui spéculent, d'un bandeau, pour exploiter le cultivateur, au lieu de l'encouragement et de lui accorder un prix convenable. Ceux qui exploitent le riz devraient en conséquence, le planteur de crainte qu'il ne cesse de le produire et de l'exploiter, et de faire prospérer cette industrie dont l'Etat; le négociant au contraire, comme s'ils étaient les pires ennemis des fermiers. Le pauvre planteur est vraiment accablé sous les frais de toute sorte, d'étalage, de barils, de fret, de commissions, d'assurances, de commissions. Il n'est fait rien davantage pour leur entière culture en Louisiane; beaucoup de nos planteurs expriment déjà l'intention de l'abandonner.

Le Capitolian Advocate (Baton Rouge), du 12 octobre

De tous les côtés on peut voir la fumée sortir des cheminées des sucreries des environs. La récolte est, dit-on, satisfaisante; on espère faire un bon boucaut déjà pour arpents. Il y a même des planteurs qui récolteront autant que s'il n'avait pas eu la moindre sécheresse.

Le Shreveport Daily Democrat du 11 octobre:

La sécheresse que nous avons éprouvée cette notre contrée, a fait beaucoup de mal aux récoltes de maïs et de coton. L'eau, dans notre ville, est en grande demande; où nous vient portant de la Rivière Howell, et les propriétaires de ces sources en vendent l'eau au public par voitures ou par baril. Toutes les citernes des campagnes sont à sec.

Cependant divers cancers cette sécheresse? Personne ne peut le dire; une pareille situation rend nécessaire une grande prudence chez nos habitants de la ville et de la campagne. Une étincelle peut faire éclater un épouvantable incendie, et rien, absolument rien, pour étendre les flammes.

L'Observateur de St-Martinville, du 13 octobre:

Comme nous nous préparions à mettre sous presse, la triste nouvelle du décès de notre honorable ami et concitoyen Chs. Gravelière Sr. nous est arrivée.

M. Chs. Gravelière était âgé de 61 ans.

Quelque nous nous attendions tous à cette fin prochaine, on nous a quand un deuil général dans notre communauté. Son nombreuses qualités lui avaient attiré l'amitié et l'estime publique et en la perdant, nous perdons tous un ami, presque un membre de la notre famille.

Nous présentons nos sincères regrets à la famille.

Le Méridional (Abbeville, paroisse Vermillion,) du 13 octobre:

D'un est fait. La sécheresse continue, au grand désappointement des sucriers. Quelques uns ont déjà fait un premier coupé. Le rendement est loin d'être satisfaisant. Nous avons la douleur de dire que nous sommes loin de produire ce que nous attendîmes de la paroisse. Nos belles espérances printanières sont encore vaines. Aussi les affaires s'en ressentiront elles. C'est le calme, le calme plat dans notre village.

—Si la sécheresse est nuisible au sucrier, la saison que nous avons est favorable à la cueillette du coton; malheureusement, on n'aura guère de peine à tout sauver, car la récolte sera réduite, elle aussi, au tiers de la moyenne.

La rage.

M. G. de Cherville en parle ainsi dans un des derniers feuilletons publié dans le *Temps* de Paris, sous le titre de "la vie à la campagne":

En attendant que l'illustre Pasteur couronne une tâche humanitaire déjà si laborieusement remplie en mettant le plus épouvantable de tous les microbes, celui de la rage. Il ne faut pas se montrer dédaigneux des méditations qui se produisent contre ce terrible mal. C'est l'avis de M. Eugène Gayot, c'est également le nôtre. Le vaccin de la rage peut se faire attendre encore quelque temps; fit-il devenu agent actif que celui de la variole, que des rues peuvent être mordus qui n'avaient pas reçu de l'inoculation préservatrice. N'est-on réussi à préserver de la mort qu'un simple canche, qu'on eût encore accompli oeuvre pie en fournissant le moyen de l'arracher à cette triste manière de trépasser. Il est très vrai que tous les remèdes préconisés jusqu'à ce jour, ont médiocrement justifié les vertus souveraines qu'on leur prêtait; mais, de ce que la veille on a vainement cherché une aiguille dans une botte de foin, cela n'est pas une raison pour qu'on ne la trouve pas le lendemain.

Notre dévoué confrère vient de signaler dans le *Journal d'agriculture pratique* un nouvel agent qui est présenté comme l'antidote du virus rabique; cet agent, tout le monde l'a sous la main; en attendant que son efficacité ait été expérimentée dans nos écoles vétérinaires, nous croyons utile de lui donner le concours de notre publicité.

D'après M. Gayot, la découverte de cette panacée serait presque romanesque. Un jeune paysan ayant été mordu par un chien enragé, les gardes, pour se soustraire à l'ennui spectacle de ses cris, l'avaient enfermé dans une chambre garnie de bouillons d'ail fraîchement récolté. Dans son délire, ce malheureux s'attaqua à la seule chose qui fût à sa portée; comme le chien qui, dans les accès de cette atroce maladie, avale du feïn, de la paille, des débris de bois et jusqu'à du verre, l'homme, dans ses accès, se jeta sur des gousses; il les broya entre ses dents; il en ingéra une quantité considérable. Il fut guéri.

Ce fait étrange avait été signalé, il y a deux ou trois ans, dans le *Recueil de médecine vétérinaire*; il ne passa point inaperçu. Un médecin de Perte, le docteur Victorien Pareja Diaz, est l'idée de traiter la rage préventivement et effectivement par l'ail. Ses expériences ont porté sur neuf individus mordus par des chiens enragés dans le cours de l'année 1882. Aucun de ceux qui ont été traités par l'ail, dit le compte-rendu, n'a présenté de symptômes rabiques; tous ceux qui ont été cautérisés au fer rouge sont morts.

Voici comment procède M. le docteur Pereira Diaz:

La morsure doit d'abord être lavée à l'eau froide, puis frottée avec de l'ail pilé qu'on laisse sur la plaie pendant un certain temps. On donne pendant huit jours 60 grammes d'une décoction composée d'une gousse d'ail bouillie dans 750 grammes d'eau pure jusqu'à réduction à 500 grammes; on fait manger au malade deux gousses d'ail tous les matins avec un peu de pain. Si l'accès de rage se confirmait, on lui ferait mâchonner des gousses d'ail jusqu'à ce qu'il s'accoupit.

"Nous ne demandons pas, ajoute M. Gayot, qu'on crie avoir aveuglément à l'infaillibilité de ce remède, qui nous paraît d'ailleurs susceptible d'être modifié, simplifié, perfectionné. Nous émettons tout simplement le vœu qu'il soit essayé, sérieusement étudié dans nos écoles, où les sujets d'expérimentation ne font pas défaut, mais abondent." Nous pensons avec notre confrère que cette expérimentation s'impose; s'il n'y a dans cette vertu de l'ail que le vieux croyx de quelque empirique, il n'en coûtera guère de sacrifier davantage, mais la thérapeutique doit déjà tant au hasard, qu'on ne peut pas regretter un nouveau remède qu'il s'est chargé de nous indiquer.

Nous avons parlé, à diverses reprises, dit le *Journal du Havre*, de la déplorable situation faite à notre commerce d'exportation et à l'industrie française par la concurrence étrangère.

Un important journal allemand, le "Berliner Boerse und Handels Zeitung," vient corroborer ces termes ce qui a été dit sur ce sujet:

"Nous constatons, avec plaisir, d'après les documents officiels des douanes et nos propres renseignements, que notre industrie nationale a fait des progrès immenses et supplante l'industrie française, non-seulement dans les pays étrangers, mais même dans les colonies et dépendances françaises, et surtout en France; nous n'avons donc nul besoin de nous créer des débouchés, mais d'utiliser ceux que l'on pour "crée bénévolement."

Une médaille a été frappée pour perpétuer le souvenir des Tuileries, aujourd'hui disparues. Cette médaille est faite avec le métal trouvé dans la démolition des Tuileries.

Il y a près de six mois, que les deux premiers aréopagistes de cette médaille ont été offerts à Victor Hugo, au Président de la République. Depuis on a employé tout ce temps à purifier le métal du plomb, du zinc et de tout le métaux non nobles, et le métal, seul obtenu, sort d'une dureté et d'une sonorité telles, que le métal d'une médaille ordinaire demanderait aussi deux coups de frappe; celui provenant du palais de la reine Catherine en demande 13, 14 ou 15.

Chacune de ces médailles est accompagnée d'un diplôme en constatant l'origine.

A l'Académie de médecine de Paris et à l'Académie des sciences, nous trouvons de nouvelles communications sur le vaccin comme préservatif de choléra. M. Brame cite un exemple d'immunité cholérique attribuable au vaccin. Il rappelle que la ville de Palma, en Espagne, un voisinage de laquelle se trouvent des salines de salpêtre, a toujours été préservée du choléra. Les opérations salinières répandent dans l'air des vapeurs qui exposeraient à une véritable vaccination sur les salines, environnantes. M. Brame pense que ces vapeurs doivent avoir pour effet de détruire les germes qui servent à la transmission du choléra. Cependant, l'élève de M. Pasteur, M. Thuillier, mort en Egypte, était, dit-on, pour ainsi dire, imprégné de vaccin, dont il était partisan fanatique.

Sur les toilettes extérieures:

—Qu'aque d'en donc, Polyte, n'en tant chaud, ce matin.

—Ah! cette chaleur, me blanchissons qu'a perds une chemise.

—Eh! bon voilà-t-il pas! pour trois francs c'en aurez une autre.

—Oh! c'est pas la valeur! ce qui m'embête, c'est que je ne dépensille mon dans!

Spectacles, Bals, &c

Académie de Musique
DE BIDWELL.
DIMANCHE, 14 octobre, et durant une semaine, pour la première fois à la Nelle-Orléans, la Prima Ambrioisse d'ELLIOTT BURNES.
"Only a Farmer's Daughter,"
Avec les Beautés Rivales,
MLLE ADELAIDE CHERIE
ET MLLE CAMILLE KINZEY,
Acmiées d'une Troupe Dramatique Complète.
Dimanche, 11 octobre, soirée extra—Première représentation du nouveau drame nouveau—"ONLY A WOMAN'S HEART."
Lundi, 22 octobre—"ESMERALDA," le succès du Madison Square Theatre. 19oct

DE RETOUR AU LOGIS
Théâtre d'Eté de Faranta.
Réouverture, Samedi, 13 octobre 1883,
Avec cette des rues Bourbon et Orléans.
Grande pantomime comique et originale, avec trucs d'adresse, en 2 actes, de
MORRIS et MAUSSY
— Entrée —
Hampty Dumpty's Piano,
telle qu'elle est représentée au Grand Opera de San Francisco, Californie.
Amusant, l'inimaginable.
Sous Spectacle Variété Combination,
ANDY MORRIS, le meilleur clown même du monde.
IDA MAUSSY, la plus gracieuse Colombine d'Amérique
Mlle ALVA, la jeune Reine des Reines.
FRAULEIN GRETCHEN, la rossignol suisse, avec son répertoire charmant (français et allemande).
HUMPTY DUMPTY No 2
Par TOUJEST, le plus jeune clown, âgé de 6 ans seulement; il a des jeux de physique inimitables. Sa présence par la scène est toujours le signal d'une gaîté générale.
Entrée, 50 cts. Pour places réservées, 25 cts de plus.
Matinée pour dames et enfants, le samedi et le lundi, à midi.
Entrée dans chaque partie que le soit du Pavillon, 10 cts.
Les Propres vous à la nouvelle matinée de lundi.
Examinez les "Flyers", les "Dodgers" et les grandes affiches.
HENRY ROLLANDE, Directeur.
13 oct—

INSTITUTIONS.

Jefferson Académy,
95 Rue Conti, entre Bourbon et Dauphine
Sous la direction de WILLIAM HENRY.
LA même session annuelle commencera le LUNDI, 3 sept.—Classes du jour: de 9 A. M. à 3 heures P. M.; classes du soir: de 6 1/2 à 8 heures. Pour conditions, s'adresser à l'Académie. 1 Sept—Sin dim mar jeu

Collège de Saint Isidore.
(RUES PETERS ET REYNES,)
Troisième District, Nouvelle-Orléans.
Sous la direction des Frères et des Frères de la Congrégation de Ste. Croix.
CINQUIEME ANNEE SCOLAIRE.
Le samedi, 1er septembre, à 8 heures du matin, tous les élèves adhérent en activité, et leur tout principal est de donner aux élèves une éducation parfaite complète.
Pension, enseignement, etc., $16 par mois.
Pour des renseignements en détail, s'adresser au Rév. Père Superieur.
19 aout—3 m dim mar ven

COLLEGE DE ST-EUGENE
A MANDEVILLE,
Sous la Direction immédiate du Curé de la Paroisse.
SITUÉE sur un des sites les plus grandiose et les plus sains de Mandeville, près le marché de la Nouvelle-Orléans, cette institution est recommandée par l'éducation complète qu'on y reçoit. L'enseignement, confié à des professeurs sérieux, comprend le cours complet de langues, le français, les mathématiques, le dessin des Beaux-Arts.
L'allemand, l'espagnol et la musique sont aussi enseignés à la demande des parents.
Prix de la pension, blanchissage compris, invariablement payable d'avance, par mois, $15.
La réouverture des classes est fixée au premier lundi de septembre.
S'adresser au
REV. PERE AVEILLE,
1er sept—2mois dim mar jeu Directeur.

Institut Markow & Picard,
A l'angle des rues Bourbon et Conti
Nouvelle-Orléans.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
Le 3 septembre aura lieu l'ouverture des classes de cette institution si bienfaisant connue.
Les études comprennent toutes les branches formant une éducation complète, et les cours des arts agrément ont confié à des professeurs éminents. Pour plus amples informations s'adresser à l'Institut. 23 août—3m. 7 Mar D.

INSTITUTION OURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont sous la direction de professeurs.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction du célèbre Curto, et une classe de tournoi à l'aiguille et broderie, sont tenues fleurs en usine, en pastel, en cire sont offertes pour élèves sage pris entre.
Du cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Instit et 17 sept.

Columbian Institute,
128 RUE ESPLANADE,
ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles; kindergarten pour petite enfants, garçons et filles. La 6e anniversaire de la session a eu lieu le 3 septembre 1883.
MLLE H. FITZGERALD,
1sept—3mois Directrice.

Ecole graduée pour garçons
No 7 RUE PEYTANIER.
A. S. LECHE, Principal.
Cours: classique et commercial. La session commencera le 3 Sept. 1883.
L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le latin, l'hébreux et les mathématiques y seront enseignés par des professeurs expérimentés.
Des pensionnaires en nombre limité seront pris.
A partir du 1er octobre, il sera organisé le soir une classe spéciale pour les jeunes gens.
23 août—3 m—D Mar J

P. BOISSONNEAU,
MARCHAND-TAILLEUR.
137 - - Rue du Canal - - 137
AU PREMIER
ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.
A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de déballer un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.
Ces articles sont très chaste avec le soin le plus minutieux; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par la qualité, la variété et le bon goût.
M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et s'assurer toutes ces étoffes, dont le détail serait trop long.
M. Boissonneau n'emploie dans ses ateliers que des ouvriers de première classe, et il apprête aussi d'excellents vêtements sur mesure.
Avril—ay 23 oct.

LA MAISON
Vve P. PAVIA
A l'honneur d'informer ses clients qu'elle a transféré ses ateliers et le magasin de CHAPEAUX DE TOUS GENRES au
No 48 rue Royale.
7 oct—1m Dim, Mar, Jeu

Joseph Monteleone,
Emporium St. Louis et Royale.
GRANDE RÉDUCTION!
Chaussures à boutons hautes et bottines en peau de veau française, cousues à la main, à $3 75.
Chaussures à boutons hautes en peau de veau française, cousues à la main, à $3 50.
Chaussures à vissés de $2 à $2 25.
Aussi, un grand assortiment de chaussures de tout genre.
N. B.—Toutes les chaussures entièrement.
21 juil—1 sep—dim jeu Mar

LA BOTTE ROUGE!
A l'enseigne de la
"BOTTE ROUGE",
ANGLE DES RUES URSULINES ET DAUPHINE.
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHE.
GEORGE WAGNER.
1er sept—dim. Mar sem dim.

Alph. WALZ,
PARFUMERIE DU CÉRAIS
MALAKOFF BITTER,
94 et 96 Rue Conti, Nouvelle-Orléans
Succursale à Paris
1 juil 1—Dim M

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Ceintures d'embon et Bras Appareils gradués, Sin.
Faites vous commander et ajuster par
A. McDERMOTT,
166 rue du Camp, Nlle-Orléans
N. B.—Chaque instrument est garanti de deux ans. Satisfaction sous tous les rapports.
Sept—1 an

NLLE-ORLEANS, [illegible] 1883

AU PUBLIC!

Renseignez-vous vous-mêmes.

Le Directeur-général des Postes ayant avancé, au sujet de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, des assertions malveillantes et fausses, nous croyons devoir soumettre au public des faits pour prouver l'inexactitude de ce décoration que la fausse [illegible] à nos opérations.

Montant des lots payés par la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, du 1er janvier 1879 à ce jour:

Payé à la Southern Express Co., Nlle-Orléans, T. M. Wasson, directeur	$1,756,000
Payé à la Louisiana National Bank, Jos. H. Oglesby, Président	453,000
Payé à la State National Bank, S. H. Kennedy, Président	225,100
Payé à la New Orleans National Bank A. Baldwin, Président	88,850
Payé à la Union National Bank, St. Charles, Calendar	64,450
Payé à la Banque des Citoyens, E. L. Carrière, Président	57,000
Payé à la Germania National Bank, Jules Cazaud, Président	30,000
Payé à la Liberals National Bank, Chas. Palfrey, Calendar	27,000
Payé à la Banque du Canal, Md. Tabry, Calendar	12,150
Payé à la Mutual National Bank, Jos Mitchel, Calendar	6,200
Total payé comme ci-dessus	$2,723,850
Payé en sommes au-dessous de $1,000 aux différents bureaux de la Compagnie dans tous les Etats-Unis	2,927,650
Total payé par nous	$5,651,500

On peut s'assurer de la parfaite exactitude des faits que nous avançons en se référant aux officiers des institutions ci-dessus, et pour ce qui est de la légalité et du caractère de notre Compagnie, on peut s'adresser au maire et aux Banquiers de la ville de la Nlle-Orléans, ainsi qu'aux autorités de l'Etat de la Louisiane et à celles des Etats-Unis en Louisiane. Nous prétendons respecter la loi et faire preuve d'honnêteté et d'exactitude dans tous ces nombreuses transactions, et ne le céder, sous ce rapport, à aucune administration de ce pays. Notre position est connue de tous ceux qui ont voulu s'en rendre compte, et nos actions se vendent depuis des années au "Board of Brokers." Elles sont entre les mains de nombre de nos citoyens les plus connus et les plus estimables.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous nos dernières instructions, sont bien avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans une manière, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-similé de nos signatures."

G. T. Beauregard
J. F. Early
COMMISSAIRES.

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.
Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur
Exécution pour la représentation de Pianos et Orgues.
Pour nommer DEPUT DE LOIS, du Havre.
N'oubliez pas, si vous avez un vieux Piano, de le faire remettre à neuf chez BARES, qui en vous en place neuf à un prix très modéré.
Accords et réparations parfaitement garantis.
Tous les pianos qui ont été remis à neuf par cette maison sont [illegible]
Les lots ne sont jamais réclamés et les paiements ajournés.
LES GRANDS TIRAGES A NUMÉROS SIMPLES ONT LIEU TOUS LES MOIS.

MAGNIFIQUE OCCASION
— DE —
Faire Fortune!
A la Nouvelle-Orléans,
MARDI, 13 Novembre 1883,
ELKIN & CIE.,
100 ... RUE DU CANAL ... 100
Offrent leur vente finale de
Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit actuellement de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE. Etc.
Etc. 4dim mar jeu

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés par les personnes dont les noms suivent. Ils ont de dédés au Consulat, lorsque leurs noms sont précédés d'un dénoncer prix au Consulat.
Barrère Jean
Bertin Jean Baptiste
Bolin Louis
Bégue Louis, Joseph
Brocar
Curtolin Michel
Chanter
Dubois, la famille
Dunne John
Dupuy Jean
Dupuis (Charles de)
Fabre Louis
Fabre Marie
Frémery Fanny
Guerdon Pierre
Grandjean Pierre
Grand Antoine
Gaillard Alphonse
Gay Jean Pierre Gabriel
Jacquet Jean
Labarrère Albert
Lebeur Paul
Lazarre
Montagne (famille)
Vila Martin
Mathieu Jules
Sergi Dominique
Le Gérant du Consulat de France,
FRANCIS HAVONE.
Le 1er octobre 1883

Le Stock le plus varié, au Sud
40 voitures.
Fred. N. THAYER.
[illegible]

GROS LOT
$75.000
100,000 billets à $5 chacun.
Des coupons de cinquièmes proportionnellement.

LISTE DES LOTS:

1 GROS LOT		$75,000
1		25,000
1		10,000
2 LOTS DE	5000	10,000
5	2000	10,000
10	1000	10,000
20	500	10,000
100	200	20,000
200	100	20,000
500	50	25,000
1000	25	25,000
LOTS D'APPROXIMATION.		
9 Lots d'approximation de	750	6,750
9 " de	500	4,500
9 " de	250	2,250
1997 lots, s'élevant à		$305,250

Les demandes de prix pour les cigles ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en indiquant votre adresse.
Adresser les lettres recommandées et faire les remises par la poste (money orders) payables à
New Orleans National Bank,
New Orleans, La.,
Remettre par Postal Note à l'ordre de l'Association Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres non recommandées ne parviennent pas.
Les lettres contenant de l'argent doivent toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les commandes de 10 et au-dessus.
Adresser à
E. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, La.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

CHAPELLERIE A L'ENCAN.
Vente, pour clôture la liquidation de l'indécence succédé de Montcardier et Lequen.
No 9360.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Salle Bourbon et Passage de la Bourse—LUNDI, 22 octobre 1883, à midi, à l'encan du matin, à l'encanteur des rues Canal et Chartres, en vente d'un jours de l'Hémisphère N.-II Richter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en les affaires ci-après décrites, savoir:
Le contenu du susdit magasin comprenant:
1° Un lot de chapeaux assortis.
2° Un lot de comptes due au magasin.
3° L'installation du magasin.
Conditions—Comptant.
11 oct—11, 16, 21

Placement avantageux d'une propriété rue des Ursulines, No 139, installée en boulangerie.
Succession de Joseph Warlagon.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 9411.
PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Salle Bourbon et Bourse—Nlle-Orléans—SAMEDI, 10 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel de Ville, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, en les affaires ci-après décrites, savoir:
Un bâtiment de deux étages, situé dans la place d'Ursulines, rue Ursulines, entre rue Chartres et rue Royale, ayant 25 pieds de front sur 100 pieds de profondeur, ayant une ruelle de 10 pieds de large, ayant une ruelle de 10 pieds de large, ayant une ruelle de 10 pieds de large